CLUBS D'ENTREPRISES DE L'EST PARISIEN

# GROUPE CRÉATION & REPRISE DE L'EST PARISIEN

Réunion du 12 mai 2009 à Nogent-sur-Marne

♦

**Présents :** Gérard Cohen (Club Gravelle Entreprendre), Thierry Deslot (Mairie de Saint-Maur-des-Fossés), Pierre-Jean Galerne (Vivre et Entreprendre), Chantal Maire (Mairie de Bry-sur-Marne), Gilles Paquereau (Affaires & Convivialité), André Rouchès (Affaires & Convivialité), Amélie Soumet (Vivre et Entreprendre), Denis Driguet (Vivre et Entreprendre).

**Excusés :** Laurent Cohen (Club des Entrepreneurs Vincennois), Évelyne Revellat (Association des Entreprises de Bry-sur-Marne), Andrée Malissein (Vivre et Entreprendre).

Le Groupe création & reprise s'est réuni le 12 mars 3009 de 17h à 19h au siège de Vivre & Entreprendre 14 rue du Viaduc à Nogent-sur-Marne sous la présidence de Denis Driguet.

♦♦

## I **- ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 MARS 2009**

Il est donné lecture par André Rouchès du compte rendu de la réunion du 31 mars 2009 qui est adopté à l'unanimité des présents.

## II – COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN TEST

IL était convenu qu'Affaires et Convivialité teste l'argumentaire auprès du député maire de Saint-Mandé. Malheureusement ce dernier ne pouvant se rendre disponible dans l'immédiat l'association s'est contentée de lui adresser une note proposant de créer sur la commune un service de mise en relation entre les cédants et repreneurs d'entreprises. Le coût du service ne faisant intervenir que l'achat du fichier des entreprises et le coût des mailings postaux soit environ 1700 €/an.

## III – MISE AU POINT DÉFINITIVE DU PROJET D'ARGUMENTAIRE DESTINÉ AU MAIRE

Aucune information nouvelle n'étant formulée le projet d'argumentaire destiné au maire de l'Est parisien est adopté à l'unanimité.

Chacune des associations est chargée de l'adapter au contexte local, en particulier en ce qui concerne le chiffrage des mailings postaux aux entreprises, et de le présenter sous l'égide de l'association locale et des clubs d'entreprises de l'Est parisien en précisant bien que cette proposition résulte d'une concertation de ces derniers par le biais du Groupe création & reprise de l'Est parisien.

## IV – CALENDRIER DES RENCONTRES AVEC LES MAIRES

Les associations sont priées de prendre rendez-vous avec leurs maires respectifs pour leur présenter leur proposition de créer un service de mise en relation entre les cédants et repreneurs d'entreprises. Ce service procède d'un service commun mis au point par le Groupe création & reprise de l'Est parisien.

## V – MISE AU POINT DU PROFIL D'ATTACHÉ A LA TRANSMISSION ET CRÉATION D'ENTREPRISE

Le groupe adopte la fiche de profil du poste d'attaché à la transmission et à la création d'entreprise proposé par Gérard COHEN en apportant les précisions suivantes : *ayant la connaissance du territoire local, n'appartenant pas à un statut en contradiction avec la nature de la fonction.*

## VI - DISPOSITIONS PRATIQUES LIEES AU SERVICE

Les services de mise en relation mis en place dans les communes et communauté d'agglomération de l'Est parisien procéderons d'un contrat de partenariat entre la commune ou la communauté d'agglomération d'une part et du club d'entreprises d'autre part.

Cet accord prévoira la conclusion d'un contrat entre ces partenaires et l'attaché bénévole. Parmi les closes, celles relatives à la confidentialité, au reporting et à la gestion administrative du dossier devront être précisées.

Toutes ces dispositions doivent répondre à la volonté d'efficacité qui résultera pour l'essentiel de la capacité à mettre en confiance le cédant.

La prochaine réunion du Groupe création & reprise de l'Est parisien aura lieu jeudi 26 juin 2009 à 17h au siège de vivre et entreprendre à Nogent-sur-Marne

La séance est levée à 19h.

♦♦♦